

***1er avenant à la convention n°2023-650 R passée pour le château d'Anet entre  
la Demeure Historique et le propriétaire, Jean de Yturbe.***

(articles L. 143-2-1 et L. 143-15 du Code du patrimoine)

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n° 2023-650 R, passée pour le château d'Anet –  
– 28260 Anet, entre la Demeure historique et Jean de Yturbe, le propriétaire, et signée le 9 novembre  
2023.

**Article 1 :** Les annexes n° I, II et III du présent avenant remplacent les annexes n° I, II et III de la  
convention n° 2023-650 R signée le 9 novembre 2023.

**Article 2 :** Le Propriétaire déclare sous sa responsabilité que les travaux objets du présent avenant  
portent sur les parties classées du Monument ou sur des parties dont le maintien en bon état est  
nécessaire à la conservation des parties classées.

**Article 3 :** Le Propriétaire s'engage à lancer les travaux décrits et évalués dans le programme de travaux  
figurant à l'annexe I du présent avenant dès que deux conditions auront été remplies : l'obtention d'un  
financement par les subventions publiques et les dons de mécénat de 95,5 % pour chaque phase de  
travaux ; le Propriétaire reste néanmoins libre de commencer les travaux dans l'hypothèse où ce taux  
n'est pas atteint, à charge pour lui de trouver les financements complémentaires nécessaires ; l'obtention  
du permis de construire ou de l'autorisation de travaux.

Fait à Paris, le 17 septembre 2024

Signatures :

Armelle Verjat  
Déléguée générale  
de la Demeure Historique

Jean de Yturbe  
Propriétaire

## Annexe I : Programme de travaux

### Tranche n°1

Travaux	Montant TTC
Maçonnerie <i>Dépose et remontage des murs de l'hémicycle</i>	224 985,66 €
Couvertine	18 293,08 €
Conservation des sculptures <i>Dépose et conditionnement des pots à feu ornant la façade</i>	2 226,40 €
Honoraires d'architecte	13 092 €
<b>Total TTC</b>	<b>258 597,14 €</b>

### Tranche n° 2

Travaux	Montant TTC
Restitution d'un pot à feu ornant la façade	55 000 €
<b>Total TTC</b>	<b>55 000 €</b>

## Annexe II : Plan de financement

### Tranches n° 1 et 2

Financement	Pourcentage	Montant
Mécénat (Fondation du Roi Baudouin)	55 %	175 000 €
DRAC	33 %	103 438,86 €
Conseil Départemental de l'Eure-et-Loir	7,5 %	23 273,74 €
Autofinancement	4,5 %	11 884,54 €
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>313 597,14 €</b>

## Annexe III

### ▪ Entreprises réalisant les travaux

**Architecte en chef des Monuments Historiques**  
Marie-Suzanne de Ponthaud  
59, rue de l'Ancienne Mairie  
92100 Boulogne-Billancourt

**Maçonnerie**  
TERH  
Chemin des Carrières  
27200 Vernon

**Couvertine**  
B.Q.T Couverture  
La Maricottière  
61400 Réveillon

**Conservation des sculptures**  
Agathe Houvet  
Société Art Partenaire  
41, rue des Chantiers  
78000 Versailles

### ▪ Échéancier des travaux :

Début des travaux : 13 novembre 2023

Fin des travaux : novembre 2024

### ▪ Calendrier prévisionnel de leur paiement :

Au fur et à mesure des travaux.

Signature :

Jean de Yturbe  
Propriétaire